


Au niveau national, le Ministère des Solidarités et de la Santé et ses partenaires veulent renforcer la prévention et l'information des citoyens. En Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence régionale de santé (ARS BFC) souhaite mieux organiser l'information à destination du grand public sur la maladie de Lyme et la prévention des piqûres de tiques.

Les collectivités (villes, communes) sont identifiées comme l'un des principaux relais de diffusion.

PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Fiche pratique pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté



Le retour des beaux jours est propice aux balades en milieux naturels et aux activités dans les jardins. **Il est important de rappeler les précautions pour limiter le risque de piqûre de tiques qui sont particulièrement actives en cette période.**

Ce document vous permettra d'informer le public sur :

- **Les tiques et les maladies qu'elles peuvent transmettre**
- **Les conseils de prévention**
- **Les modalités de signalement en cas de piqûre de tique**

Certains paragraphes pourront être repris dans vos bulletins d'information, sites internet, etc. Il vous fournit également les modalités d'acquisition des ressources d'information (documents de diffusion et panneaux d'information à apposer à l'entrée des zones à risque).



INFORMATION AU PUBLIC

LES TIQUES

Les tiques sont des **acariens** qui vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont de très petite taille mais visibles à l'œil nu. Elles profitent d'un hôte animal ou humain, pour s'y fixer et se nourrir. Le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité favorisent leur prolifération. Elles peuvent transmettre des virus, des parasites, des bactéries susceptibles de provoquer des infections potentiellement graves comme la maladie de Lyme. **Les piqûres sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début du printemps et la fin de l'automne.**

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est **une infection bactérienne transmise par une tique**. Elle est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie Borrelia. L'un des premiers signes visibles chez l'homme est l'apparition d'une rougeur qui s'étend en cercle au point de piqûre, dans les 30 jours après la piqûre.

Elle peut provoquer une maladie invalidante avec des formes neurologiques, articulaires, cardiaques, cutanées...



LES CONSEILS DE PRÉVENTION



AVANT DE SORTIR

S'équiper de **vêtements longs et clairs, de chaussures fermées et d'un chapeau**

Glisser **le bas du pantalon dans les chaussettes**

Utiliser **un répulsif** disposant d'une autorisation de mise sur le marché

Se munir d'un **tire-tiques** (vendus en pharmacie)

PENDANT LA SORTIE

Rester **au centre des chemins et sentiers**

Éviter les broussailles et les hautes herbes

Ne pas s'asseoir ou s'allonger directement sur le sol

Utiliser **de grands tissus clairs** pour les pique-niques

Vérifier l'absence de tiques sur soi

DE RETOUR CHEZ SOI

Examiner soigneusement l'ensemble de son corps (en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, l'arrière des oreilles et les régions génitales). Ne pas hésiter à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). **Renouveler cet examen le lendemain**

En cas de piqûre, **retirer la tique à l'aide d'un tire-tique et désinfecter la plaie**. N'utiliser en aucun cas de l'éther ou tout autre produit. Penser à bien **noter le lieu de piqûre**

Surveiller le(s) point(s) de piqûre pendant plusieurs semaines et l'apparition d'éventuels symptômes (rougeurs persistantes, symptômes grippaux, fatigue inhabituelle...) et consulter un médecin le cas échéant



LE PROGRAMME DE SCIENCE PARTICIPATIVE CITIQUE

CiTIQUE est un programme porté par des scientifiques désireux d'ouvrir leurs recherches aux citoyens pour faire avancer les connaissances scientifiques sur les tiques. La participation des citoyens consiste à faire un signalement en cas de piqûre et à envoyer la tique piqueuse pour qu'elle soit analysée en laboratoire.

■ LE SIGNALEMENT D'UNE PIQÛRE

Le signalement se fait grâce à l'application « **Signalement TiQUE** » développée par l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) ; elle sert à envoyer des informations sur les lieux et les dates auxquelles vous et vos proches ou vos animaux de compagnie se font piquer. Ces informations sont précieuses pour **mieux estimer les risques d'être infecté** après une piqûre de tique en fonction des régions et des saisons et **améliorer la surveillance des symptômes**, utile pour la prise en charge éventuelle du médecin.



Signalement TiQUE

L'application est gratuite et utilisable

- En allant sur **le site internet**
http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE
- En la téléchargeant sur **vosre smartphone (Apple Store ou Android)**

■ L'ENVOI DE LA TIQUE PIQUEUSE

Collez-la (ou les) tique(s) (sans les écraser) vivante ou morte avec un morceau de papier adhésif sur une feuille de papier

ATTENTION ! Avant d'envoyer votre tique, il faut signaler votre piqûre. Les tiques qui ne sont pas signalées sur l'application, ou accompagnées d'un formulaire papier, ne pourront pas être analysées.

Indiquez le numéro de signalement sur une feuille ou joindre le formulaire renseigné et envoyez le tout dans une enveloppe affranchie à l'adresse ci-dessous :

Programme CiTIQUE

Laboratoire Tous chercheurs de Nancy
Centre INRA Grand Est-Nancy, Rue d'Amance
54280 Champenoux

LES RESSOURCES DISPONIBLES

LES PANNEAUX D'INFORMATION



Coût unitaire : 12 €
sans frais de port



Coût dégressif suivant le nombre de panneaux à commander, possibilité d'ajouter le logo pour les commandes groupées
Panneaux en aluminium dibond au format A3 portrait.

Pour un devis ou pour toute demande d'information, contactez l'association **France Lyme**
section.bourgogne@francelyme.fr
franchecomte@francelyme.fr



Coût unitaire : 20 €
sans frais de port

Coût dégressif suivant le nombre de panneaux à commander

Panneaux au format A3 portrait



Pour un devis ou pour toute demande d'information, contactez **l'association Lympact** :
contact@lympact.fr
04.75.30.62.14

LES RESSOURCES DISPONIBLES

LES SUPPORTS DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



Maladie de Lyme et prévention des piques de tiques (Dépliant grand public)

Lien de téléchargement :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/maladie_de_lyme_depliant_gp.pdf



Les conseils de prudence La tactique anti-tiques (Dépliant à destination des enfants)

Lien de téléchargement :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tiques_brochure.pdf

LES CONSEILS DE PRUDENCE, LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



Les conseils de prudence La tactique anti-tiques (Affiche à destination des enfants)

Lien de téléchargement :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tiques_poster.pdf

Vous pouvez commander ces supports selon les modalités suivantes :

Quantités supérieures à 100 exemplaires : commandez sur le site en ligne de Santé publique France :
<https://selfservice.santepubliquefrance.fr>

Quantités inférieures à 100 exemplaires : contactez les antennes de l'Ireps

Antenne de Côte-d'Or

2 place des Savoirs - Dijon
03 80 66 73 48 / contact@ireps-bfc.org

Antenne du Doubs

3 avenue Louise Michel - Besançon
03 81 41 90 90 / antenne25@ireps-bfc.org

Antenne du Jura

29 rue Rouget de Lisle - Lons-le-Saunier
03 84 47 21 75 | antenne39@ireps-bfc.org

Antenne de la Nièvre

3 bis rue Lamartine - Nevers
03 86 59 35 19 / contact.antenne58@ireps-bfc.org

Antenne de Haute-Saône

9 boulevard des alliés - Vesoul
03 84 76 16 30 / antenne70@ireps-bfc.org

Antenne de Saône-et-Loire

4 quai de Marans - Mâcon
03 85 39 42 75 / contact.antenne71@ireps-bfc.org

Antenne de l'Yonne

56 bis avenue Jean Jaurès - Auxerre
03 86 18 83 83 / contact.antenne89@ireps-bfc.org

Antenne Nord Franche-Comté

22 rue Gaston Defferre - Belfort
03 84 54 09 32 / antenne90@ireps-bfc.org

EN SAVOIR PLUS



Clip prévention tiques 2019

Réalisé par l'Association Lym'pact avec le soutien de Santé publique France et la Direction générale de la Santé, ce clip de prévention propose « 3 X 3 = 9 » bonnes pratiques, déclinées chronologiquement : avant de sortir, pendant la sortie, après la sortie.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>



Clip 2 min tout compris : les tiques

Réalisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, ARS BFC, DREAL BFC, GIP FTLV de Bourgogne, ce clip Informe sur les tiques, les précautions en cas de pique, et les conseils de prévention lors d'activité de pleine nature.

<https://www.sante-environnement-bfc.fr/ressource/clip-2-minutes-tout-compris-les-tiques>



Ministère du Ministère des Solidarités et de la Santé, rubrique Maladie de Lyme

Cette page propose des informations sur la maladie de Lyme et les ressources de diffusion validées

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>